

Sujet : Observations et remarques concernant le projet de décharge à Tattes-de-Bogis

Date : 18.09.2025, 22:40

Pour : info.dgctl@vd.ch, alain.turati@vd.ch

Copie à : info@ecolaversoix.ch

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande inquiétude que je vous écris au sujet du projet de décharge des Tattes-de-Bogis, actuellement soumis à consultation publique dans le cadre du PDCn.

Bien que j'habite à Genève, je fréquente régulièrement la région concernée à vélo et à VTT. Je suis donc légitimement concerné par ce projet et très attaché à la préservation de ce lieu exceptionnel.

Après plus de dix ans d'opacité, on découvre ce projet en période estivale, au moment où une majorité de la population est en vacances, et alors que la fiche est déjà classée en « coordination réglée ». Cela donne l'impression que la décision est prise d'avance, sans véritable débat public.

Ce projet menace gravement la biodiversité locale ainsi que la qualité des ressources naturelles, en particulier les nappes phréatiques dont dépendent les habitant.e.s et les agriculteurs. Les écosystèmes fragiles de la zone humide de la Versoix seront dévastés, alors qu'ils constituent l'un des derniers vestiges naturels à proximité d'une vaste région urbaine où le bétonnage progresse à une vitesse effrénée, des deux côtés de la frontière.

Les impacts potentiels de cette décharge seraient innombrables- et tout à fait certains :

- Pollution de l'air, des sols et de l'eau
- Contamination de la Versoix et du lac Léman
- Dégradation du paysage naturel
- Risques pour la biodiversité locale (faune, flore, habitats)
- Fragmentation des corridors écologiques
- Explosion du trafic de poids-lourds et du danger induit pour les autres usagers de la route, tout particulièrement les cyclistes et piétons
- Destruction de chemins de promenade
- Impacts sur la santé et la qualité de vie
- Nuisances sonores

En tant que citoyen engagé depuis toujours pour la protection de l'environnement, je considère ce projet incompatible avec les principes de durabilité et de gestion responsable du territoire. Il ne fait que reporter sur l'une des dernières zones naturelles de la région le poids des déchets d'une surconsommation irresponsable et aveugle, qui s'inscrit en contradiction totale avec les objectifs affichés de la Confédération en matière de climat et d'environnement. Cette hyperconsommation et les émissions de GES qu'elle génère étant essentiellement le fait de la part la plus riche de la population et des entreprises qui la courtisent, il me semble qu'il serait bien plus juste d'aller enfouir ces déchets dans les quartiers privilégiés plutôt que chez les chevreuils, qui n'ont rien demandé à personne.

Enfin, aucune étude d'impact environnemental (EIE) complète n'a été jointe au dossier, empêchant une évaluation correcte des risques et démontrant le manque de professionnalisme des auteurs d'un tel projet.

Il serait inacceptable que le Conseil d'État du Canton de Vaud valide le projet des Tattes-de-Bogis comme « coordination réglée » alors qu'aucune consultation transparente n'a eu lieu. Je demande donc que ce statut ne soit pas accordé et que ma contribution écrite soit soit intégrée au rapport de consultation.

Je vous invite à reconsidérer ce projet en tenant compte des préoccupations légitimes exprimées par les habitant.e.s et citoyen.ne.s concerné.e.s et à privilégier des solutions respectueuses de l'environnement.

Au terme de ce courrier, je vous remercie de l'attention portée à mes remarques et vous serai reconnaissant de bien vouloir m'envoyer une confirmation de réception.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.